

Communiqué de presse

Morges, le 9 octobre 2020

Le Conseil Communal de Romanel-sur-Lausanne valide la proposition de la Municipalité et vend son réseau électrique à Romande Energie

Au vu du développement démographique de la commune de Romanel-sur-Lausanne et des équipements électriques qui nécessitent d'importants investissements, la commune a décidé de vendre son réseau électrique au Groupe Romande Energie qui pourra ainsi en assurer la qualité des prestations énergétiques auprès de ses habitants sur le long terme.

La taille de la commune et les investissements inhérents au développement démographique de Romanel-sur-Lausanne ont nourri la réflexion de la Municipalité en faveur de la vente de son réseau électrique.

Des relations historiques

Romande Energie, 1^{er} fournisseur d'électricité en Suisse romande, est mandaté depuis de nombreuses années par la commune de Romanel-sur-Lausanne pour la gestion de sa clientèle, la facturation de l'électricité et d'autres prestations liées à l'exploitation et la maintenance de son réseau électrique.

Du fait de cette saine collaboration historique, Romande Energie dispose d'une bonne connaissance du réseau de la commune et de ses besoins. Le Groupe Romande Energie bénéficie également de l'infrastructure et des services de maintenance et dépannage adéquats pour assurer la qualité d'approvisionnement de son réseau. Les citoyens de Romanel-sur-Lausanne profiteront en outre d'une réduction des tarifs d'acheminement de l'électricité à partir du 1^{er} janvier 2021, date à laquelle les tarifs de Romande Energie entreront en vigueur – ceux-ci étant parmi les plus bas de Suisse romande. C'est donc tout naturellement que la commune s'est adressée à l'énergéticien romand pour la vente de son réseau de distribution électrique.

Soutien unanime du Conseil Communal

Le projet de vente a été présenté par la Municipalité à l'occasion d'une séance du Conseil Communal de Romanel-sur-Lausanne fin 2019. Au terme d'une procédure d'évaluation de différentes offres, la Municipalité a soutenu celle faite par Romande Energie, convaincue qu'il s'agissait de la meilleure solution à long terme pour les habitants de la commune.

Hier soir, jeudi 8 octobre, le Conseil Communal a validé à l'unanimité le préavis de la Municipalité.

Le rachat sera effectif au 1er janvier 2021.

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

-_____

Contact

Michèle Cassani Porte-parole

Tél. fixe: +41 (0) 21 802 95 67

Courriel: michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficience énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur : www.romande-energie.ch